

Juin  
2020

n°  
147

# ***L'Éclair***



Saint-Arnoult  
en Yvelines

[www.saintarnoultenyvelines.fr](http://www.saintarnoultenyvelines.fr)

MAGAZINE MUNICIPAL DE SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

## **Déconfinement**

La ville reprend vie...  
Pages 2 à 5.



- ▶ P6. RETOUR AUX URNES
- ▶ P7. DES FONDS POUR LES TPE/PME
- ▶ P8 ET 9. BUDGET SUPPLÉMENTAIRE ADOPTÉ



Retrouvez toutes les  
publications municipales  
sur notre site Internet ainsi  
que nos actualités sur les  
réseaux sociaux.





Jean-Claude Husson  
Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines

Chères Arnolphiennes,  
Chers Arnolphiens,

En ce début juin, la reprise s'accélère. Le Premier ministre a indiqué que les données sanitaires sont bonnes après une première période de déconfinement de trois semaines. Nous devons cependant rester vigilants. Le port du masque reste fortement conseillé.

Votre journal étant déjà rédigé avant l'intervention du Premier ministre, vous n'y trouverez pas d'élément particulier lié à ses annonces. Pendant la crise, notre imprimeur et notre distributeur n'étaient pas en capacité d'assurer leur mission. Les Éclairs des mois d'avril et mai ont donc été distribués au format électronique. Pour ceux qui ne l'ont pas reçu, nous avons repris quelques articles dans cette version papier.

Alors que le déconfinement s'accélère, c'est désormais la situation économique qu'il faut surveiller. Les entrepreneurs trouveront en page 7 les éléments d'information sur les aides qui leur sont proposées. Rambouillet Territoires est l'acteur compétent en matière économique. Notre agglomération est le premier point de contact pour toute les demandes.

Les services de livraison de courses et de médicaments sont maintenus grâce aux bénévoles et aux agents municipaux. Ces services mis en place dès le début de la crise sanitaire sont très appréciés et restent indispensables pour les personnes les plus vulnérables. Ils sont gratuits.

Si malgré toute l'attention des distributeurs, certains d'entre vous n'ont pas reçu de masque en tissu, n'hésitez pas à le signaler à la mairie.

Merci à tous ceux qui œuvrent pour que la vie continue.

Bien cordialement.



Retrouvez le mot du Maire en vidéo

## RÉTROSPECTIVE

# Zoom sur les actions dans votre ville

Durant près de deux mois de confinement, la vie s'est presque arrêtée, pour mieux la protéger. Au vu du désengorgement des hôpitaux, depuis le 11 mai, la vie sociale et économique est de nouveau autorisée à reprendre son cours, mais sans excès. La prudence face au virus reste de tous les instants. Le port du masque est vivement conseillé, les gestes barrières et de distanciation physique restent plus que jamais d'actualité. Retour en images sur cet après 11 mai, qui a vu tout d'abord le retour des enfants à l'école. Mais rien n'est encore comme hier.



### RDV

La mairie reste fermée, le télétravail est encore de rigueur. Les agents des écoles et des services techniques officient de nouveau. Seul le service des titres sécurisés recontacte les personnes dont les rendez-vous avaient été annulés depuis le 16 mars.

### Dernière minute

Les annonces faites par le Premier ministre jeudi 28 mai place encore l'Île-de-France en zone orange. Cette situation retarde l'ouverture des bars, restaurants et cinémas au 22 juin. La limite des 100 km a été abolie. Les parcs et jardins sont de nouveau accessibles. Face au virus la vigilance reste de mise : tous responsables, portons le masque !



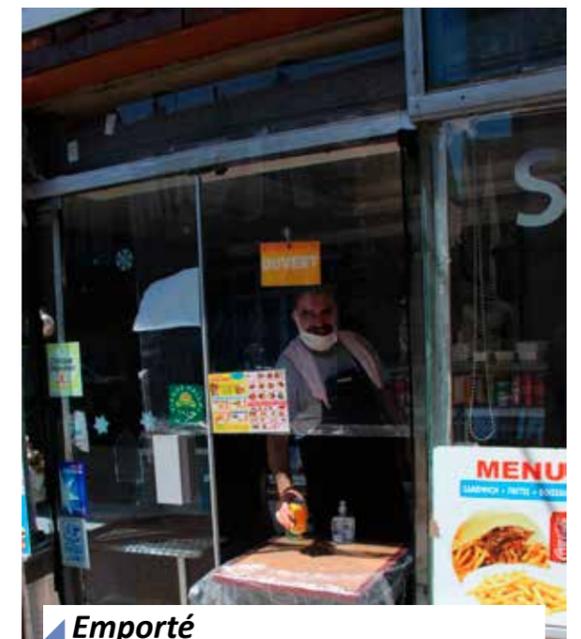
### Étals

La Mairie avait demandé une réouverture pour le 3 mai. La Préfecture a accordé le retour du marché dès le dimanche 10 mai.



### Discipline

Les commerces alimentaires sont restés ouverts durant le confinement et les clients gardent les distances entre-eux.



### Emporté

Toujours pas question de passer à table, alors ceux qui ont pu, se sont adaptés à la vente à apporter.

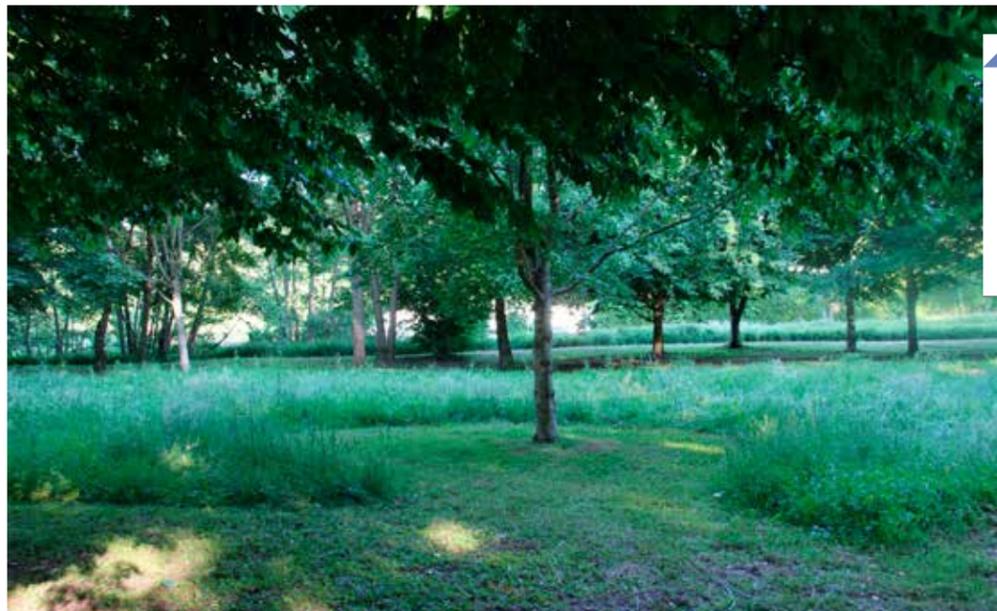
**L'Éclair** Dépôt légal : Juin 2020

Directeur de la publication : Jean-Claude Husson  
Adjointe à la communication : Brigitte Poincelin  
Rédaction, photos : Gilles Mainvès  
Mise en page : Alain Dubois d'Enghien  
Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@sau78.fr / www.saintarnoultenyvelines.fr



Imprimé chez L'ART SIENNE  
RC Arras 367 200 558





### Libérés

la demande de la mairie n'ayant pas reçu d'écho favorable auprès de la Préfecture pour une ouverture anticipée des parcs et forêts, c'est finalement l'annonce du Premier ministre qui a permis à nouveau leur accès depuis le samedi 30 mai.



### Anticipation

Pour un grand nombre de disciplines sportives, notamment de contact, la reprise n'est pas encore d'actualité. Les dirigeants restent mobilisés et envisagent les aménagements possibles, comme ici, ceux de la section judo de l'USSA.

**Carreaux**  
Terminée pour le moment la chaleur humaine, le plastique tient à distance client et commerçant. Mais le service reste assuré.



### Identification

Balles et boules marquées aux initiales de chaque sportif, les fédérations sportives ont édité un règlement pour permettre une reprise des activités.



**Nouveauté**  
Même dans son décor hétéroclite, quelque chose a changé aussi à la ressourcerie. Le port du masque s'est imposé.

### Soutien

Afin de protéger les bénévoles, les distributions alimentaires du CCAS ont été interrompues. La mobilisation de bénévoles et des agents du CCAS ont permis d'assurer quelques distributions avec un surplus alimentaire fourni par l'association Ressources&Vous.



### Prévention

Une formation aux gestes barrières est dispensée à chaque agent municipal.



### Culture

La médiathèque a rouvert sur rdv sous la forme d'un « drive ». Le retour des livres est désormais possible. Ils passeront 10 jours en quarantaine avant d'être remis en prêt. Toutes les infos sur [mediatheque.say78.fr](http://mediatheque.say78.fr)



### Retour

Les accès aux écoles ont été multipliés afin d'éviter le croisement des familles. En classe les effectifs sont réduits et chaque enfant dispose de son propre matériel.

# Retour aux isolements le 28 juin, sous condition...

À l'issue du second tour des élections municipales initialement programmée au 22 mars, notre commune devait avoir à sa tête un maire pour une nouvelle mandature de 6 ans. La pandémie en a retardé l'échéance.



C'est désormais officiel, sauf avis contraire du collège d'experts qui conseille le Gouvernement sur les risques sanitaires encourus, le second tour des élections municipales 2020 devrait se tenir le dimanche 28 juin. Cette date sera confirmée au plus tard le lundi 15 juin.

### Mesures sanitaires renforcées par le port du masque

Élément vivement conseillé pour sortir de chez soi en pleine pandémie, le masque sera obligatoire pour les votants et assesseurs afin d'accéder au bureau de vote.

Les mesures de distanciation physique, emplacement des assesseurs et disposition des isolements, misent en œuvre dans les 5 bureaux de vote arnolphiens à l'occasion du 1<sup>er</sup> tour le 15 mars seront de nouveau de rigueur.

Les électeurs auront accès aux sanitaires pour se laver les mains avant et après leur devoir civique et le stylo à usage unique pour l'émargement sera proposé.

À Saint-Arnoult-en-Yvelines, aucun cas de covid-19 n'a été constaté à l'issue du 1<sup>er</sup> tour.

### Le vote par procuration

Au moment où est mis en page ce n°147 de l'Éclair, la réglementation autorise un électeur à être muni au maximum de deux procurations, dont une seule établie en France.

Il est possible, en ces circonstances exceptionnelles, que ce nombre soit revu à la hausse. Tenez-vous informé.

Les procurations établies en mars dernier pour le second tour du 22 mars, restent valables pour le 28 juin.

### Comment établir une procuration ?

**LE VOTE PAR PROCURATION**

**QU'EST-CE QUE C'EST ?**  
Si vous êtes absent le jour du vote, la procuration vous permet de vous faire représenter par un autre électeur.  
Faites votre procuration le plus tôt possible, des délais de traitement et d'acheminement sont à prévoir !

**À QUI POUVEZ-VOUS LA DONNER ?**  
La personne doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune (mais pas forcément dans le même bureau de vote). Elle n'aura besoin d'aucun document pour voter à votre place. N'oubliez pas de la prévenir car elle n'en sera pas informée !

**OÙ POUVEZ-VOUS LA FAIRE ?**  
Tribunal d'instance, Brigade de gendarmerie, Commissariat de police.

**QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR ?**  
Formulaire à remplir sur place ou sur Internet (disponible sur le site [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)). Pièce d'identité (carte d'identité ou passeport).

**Rappel : Les 5 bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 20 h.**

Si vous n'avez pas eu accès aux versions numériques de l'Éclair en avril et mai lors du confinement.

### Résultats du premier tour par bureau de vote :

	BUREAU 1 Colombier		BUREAU 2 Primaire Camescasse		BUREAU 3 Maternelle Guhermont		BUREAU 4 Primaire Guhermont		BUREAU 5 Colombier		TOTAL	
	NB voix	%	NB voix	%	NB voix	%	NB voix	%	NB voix	%	NB voix	%
Inscrits	966		975		936		898		826		4601	
Votants	381	39,44 %	422	43,28 %	417	44,55 %	407	45,32 %	361	43,70 %	1988	43,21 %
Blancs et nuls	11	2,89 %	7	1,66 %	11	2,64 %	18	4,42 %	12	3,32 %	59	2,97 %
Exprimés	370	38,30 %	415	42,56 %	406	43,38 %	389	43,32 %	349	42,25 %	1929	41,93 %
1 SAINT-ARNOULT C'EST VOUS	64	17,30 %	80	19,28 %	92	22,66 %	53	13,62 %	55	15,76 %	344	17,83 %
2 DÉMOCRATIE ET INTÉRÊT LOCAL	123	33,24 %	102	24,58 %	102	25,12 %	132	33,93 %	119	34,10 %	578	29,96 %
3 ENSEMBLE POUR SAINT-ARNOULT	139	37,57 %	197	47,47 %	162	39,90 %	156	40,10 %	128	36,68 %	782	40,54 %
4 PARCE QUE NOUS AIMONS SAINT-ARNOULT	44	11,89 %	36	8,67 %	52	12,81 %	48	12,34 %	47	13,47 %	227	11,77 %

# Un fonds de Résilience porté par l'agglomération



Après l'urgence sanitaire qui nous a amené à deux mois de confinement, aujourd'hui l'urgence économique mobilise le Gouvernement et les institutions. Il faut sauver les entreprises françaises, les grandes à l'image de Renault, mais également le petit commerce, l'artisan et l'auto-entrepreneur.

Prêt à taux zéro, prêt garanti par l'État à obtenir près de sa banque, fonds de solidarité, prêt de trésorerie mis en place par la Région et la BPI, les outils ont été multipliés. La communauté d'agglomération de Rambouillet Territoires, compétente sur le territoire en matière économique, a ouvert son service développement économique à l'ensemble des chefs d'entreprise, commerçants et artisans pour les aider à obtenir ces aides. Mais toutes, pour des raisons diverses liées à la jeunesse de l'entreprise, ou à une trésorerie trop fragile, n'ont pu y avoir accès. D'où la nouvelle aide accessible dès maintenant !

### Un fonds de Résilience pour les TPE et PME

Ce dernier outil d'aide financière est exclusivement destiné aux TPE et PME dont l'effectif se situe entre 0 et 20 salariés et qui se sont vu refuser un prêt de manière totale ou partielle par les dispositifs déjà existants car elles ont été jugées trop fragiles voire déjà endettées.

### Pour qui ?

Le fonds s'adresse aux entreprises quelque soit leur statut juridique : entreprise individuelle, association, travailleurs indépendants, professions libérales. Il s'adresse aussi à tous les secteurs : hôtels, restaurants, BTP, arts et spectacles, entreprises d'insertion et de formation...

### Quel est le montant de l'aide ?

Il varie de 3 000 € à 100 000 € en fonction de l'effectif.  
- 0 salarié : plafond de 10 000 €, remboursable sur 4 ans maximum, avec 18 mois de différé total  
- de 1 à 10 salariés : plafond de 50 000 €, remboursable sur 5 ans maximum avec 24 mois de différé total  
- de 10 à 20 salariés : plafond de 100 000 €, remboursable sur 6 ans maximum avec 24 mois de différé total

### Premiers versements des fonds possibles à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020.



Retrouvez la plaquette éditée par l'agglomération avec l'ensemble des aides possibles sur le site Internet de la commune à l'onglet Covid-19 > Entreprises

**Ne tardez pas, renseignez-vous !**

### Caractéristiques de l'aide

- Avances remboursables
- Sans garantie
- À taux zéro
- Durée maximale de 6 ans
- Différé de remboursement d'une durée maximale de 2 ans

Permanence téléphonique dédiée pour répondre à vos questions et vous orienter dans vos démarches.

Tous les jours ouvrés de 9h à 12h et de 14h à 17h

Par téléphone  
**01 34 57 58 45**

Par mail  
**cellule-accompagnement@rt78.fr**

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

La communauté d'agglomération tient à disposition des entreprises des masques FFP1 vendus 0,70 € l'unité. Le quota maximum est de 500 masques par entreprise. Réservation en ligne à l'adresse : [rt78.fr/masques](http://rt78.fr/masques)

# Budget supplémentaire et subventions votés

En réponse à une interrogation émise par un conseiller, le maire a confirmé le maintien des subventions accordées par les financeurs dans le cadre des grands projets de la commune. Les projets sont maintenus, notamment la maison médicale, la réhabilitation du centre-ville, la Maison des Jeunes de la Culture et des Sports, les selfs dans les écoles et le parvis de la mairie.



C'est un conseil en 17 points qu'ont mené mardi 26 mai au Colombier le maire, les adjoints et les conseillers municipaux. Les 8 premières délibérations concernaient la création de nouveaux postes suite à des départs à la retraite à venir au cours de la seconde moitié de l'année 2020 et à deux mutations internes et une externe. Également à l'ordre du jour, le vote du budget supplémentaire a amené le maire à organiser cette séance à la salle des fêtes. Un choix privilégié à une téléconférence pour garantir un échange plus fluide entre les élus, tout en préservant la distanciation physique et rendu possible que par une ordonnance du 13 mai dernier. À défaut, il aurait fallu le faire en visio-conférence.

## Créations de 8 postes

Les créations de postes concernent ceux d'animatrice jeunesse, d'agent d'entretien des espaces verts, de gestionnaire des achats et marchés publics, de responsable RH, de gestionnaire RH, de responsable finances et de gestionnaire finances.

## Compte de gestion approuvé

Après le rapport de Joseph Deroff, adjoint aux finances, le conseil municipal a approuvé le compte de gestion de l'année 2019 dressé par la comptable de la commune Madame Corinne Gayraud.

## Un excédent 2019 de 762 740,59 €

Le budget de la commune pour l'année 2019 s'est clôturé sur un solde positif de 762 740,59 €.

Il s'articule ainsi :

### Section de fonctionnement

Exercice 2019 : + 126 301,91 €  
Résultat de clôture de 2018 : + 1 537 783,44 €  
Total : + 1 664 085,35

### Section d'investissement

Exercice 2019 : - 96 790,29 €  
Résultat de clôture de 2018 : - 804 554,47 €  
Total : - 901 344,76 €

Soit un excédent de clôture pour 2019 de  
1 664 085,35 € - 901 344,76 € = 762 740,59 €

## Extrait des affectations de cet excédent par service :

**Animation** : 2 000 €

**Bâtiments** : 120 345 € pour l'achat de petits équipements (67 000 €), diverses réparations des locaux (25 000 €) et pour diverses interventions urgentes, le contrôle des appareils de lavage, l'audit du patrimoine et le contrôle de sécurité des équipements sportifs.

**Cimetière** : 2 500 € pour la mise en décharge de trois monuments, l'exhumation et enlèvement d'un monument.

**Éclairage public** : 7 500 € pour l'achat d'ampoules et divers entretiens et réparations

**Entretien** : 25 800 € dont 22 000 € pour l'achat de masques chirurgicaux et tissus, 1 200 € pour le renouvellement de vaisselle cassée, 1 300 € d'achat de vêtements de travail et 1 300 € pour l'alimentation.

**Espaces verts** : 17 300 € pour l'acquisition de petits équipements, 1 000 € pour l'abatage d'arbres et 2 300 € pour la maintenance des aires de jeux des écoles et du parc Arsonneau et de l'arrosage automatique.

**Finances** : 38 600 € pour diverses dépenses liées à des petits équipements, des fournitures administratives, locations mobilières, honoraires, actes et contentieux, affranchissement...

**Jeunesse** : 4 500 € dont 3 700 € pour l'accueil de loisirs, 600 € pour les activités 16-25 et 200 € pour le CMJ

**Médiathèque** : 8 230 € pour le renouvellement d'ouvrages et des séances d'animation.

**Police municipale** : 1 700 € pour des vêtements de travail et la fourrière automobile.

**Scolaire** : 19 441 € dont 10 784 € pour des fournitures, 7 000 € de transport pour la piscine, 900 € de droit d'entrée en piscine, 557 € pour le remplacement des lampes des tableaux numériques interactifs et 200 € de licence.

**Sécurité** : 5 270 € pour le plan neige et verglas.

**Urbanisme** : 10 500 € pour divers honoraires, actes et contentieux.

**Voirie** : 47 100 € répartis en frais de carburant, petits équipements, vêtements de travail, dératization, entretien des véhicules et de la balayeuse.

**Frais de personnel** : 133 700 €

**Dépenses imprévues** : 300 000 €

## Les finances du Cratère

Le budget du cinéma subit les mêmes contrôles que le budget de la commune. Il a également été approuvé par le comptable de la commune. Son exercice 2019 se solde par un excédent de 85 119,35 €.

## Subvention aux associations

Lors de l'élaboration du budget primitif 2020 voté en décembre 2019, les associations s'étaient vu attribuer une première partie de leur subvention de fonctionnement allouée par la commune. Lors de ce conseil, le solde des subventions a été voté et ce malgré la crise sanitaire. Sur l'ensemble de l'année 2020, le montant des subventions alloué par la commune aux associations s'élève à 263 688,41 € contre 228 897 € en 2019.

Plusieurs associations emploient des salariés et un point sera fait au second semestre pour évaluer la situation suite à la crise sanitaire. La première pierre de la Maison des Jeunes de la Culture et des Sports n'ayant pas encore été posée, la subvention de l'USSA a été votée dans sa totalité.

**A10 gratuite** : 160 €

**AATCC** : 160 €

**ADMR** : 6 200 €

**AEDAVIA** : 270 €

**Amicale des boulistes** : 470 €

**Amicale des sapeurs pompiers** : 880 €

**Amicale du personnel mairié (Caisse Nationale Action Sociale)** : 15 476 €

**Amicale du personnel mairié** : 5 000 €

**Amicale des DGS** : 200 €

**Les Amis de l'Hameçon** : 520 €

**Les Amis de Saint-Arnoult** : 1500 €

**Les Amis du HPR** : 110 €

**Art Passion Arnolphien** : 2 250 €

**Association du Souvenir des Anciens Mobilisés et Combattants** : 310 €

**Assistances maternelles** : 260 €

**Association sportive du collège Georges Brassens** : 780 €

**Ateliers artisanaux** : 1450 €

**Baby Mouv** : 260 €

**Cercle généalogique** : 150 €

**Club des Remparts** : 4 300 €

**Comité de jumelage Freudenberg** : 1 840 €

**Découvrir** : 470 €

**Maison Elsa Triolet Aragon** : 2750 €

**Espace Temps** : 500 €

**FCPE** : 200 €

**FC saint-Arnoult** : 5 700 €

**FNACA** : 510 €

**Le Grenier de la Rémarde** : 1 350 €

**Guhermont en fête** : 210 €

**Guhermont Horizon** : 1 980 €

**Les Lapins Bleus** : 85 233,98 €

**Les Ludotiens** : 1 200 €

**OCCE Camecasse** : 2 190 €

**OCCE maternelle Guhermont** : 1 050 €

**OCCE Jeu de Paume** : 1 050 €

**Photosphère** : 260 €

**Prévention routière** : 60 €

**Saint-Arnoult Randonnée** : 100 €

**Société Historique et Archéologique** : 2 500 €

**Société musicale** : 6 300 €

**Trotte Menu** : 33 308,48 €

**Une rose, un espoir** : 110 €

**USSA** : 74 000 €

**VTT star** : 110 €

# Sara Tangre à l'accueil du public



Le service du guichet unique de la mairie comprend l'accueil physique et téléphonique du public, l'état civil, la délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports ainsi que les démarches scolaires.

Les quatre agents polyvalents qui composent le service sont la porte d'entrée de la mairie, à l'écoute du public. Suite à une mutation interne, un poste était à pourvoir. C'est chose faite depuis le lundi 25 mai avec l'arrivée d'une nouvelle agente, Sara Tangre. Elle est la coordinatrice de l'accueil unique de la mairie.

La nouvelle employée est en provenance de la mairie de Savigny-sur-Orge, où successivement durant 13 ans elle a exercé au service informatique, aux ressources humaines, au périscolaire et dernièrement de nouveau au service informatique pour assurer la mise en place d'un logiciel de facturation périscolaire et d'inscription scolaire. « Mes deux fibres sont l'informatique et le social. Ma venue à Saint-Arnoult-en-Yvelines est le début d'une nouvelle vie. Cette mutation s'accompagne d'un déménagement de toute la famille pour le sud-ouest de l'Essonne. Cette installation en lisière de forêt est synonyme d'une meilleure qualité de vie, moins de stress, des classes moins surchargées pour les enfants et d'un nouvel emploi pour moi », précise la jeune femme. Nous souhaitons une bonne intégration à Sara Tangre et à toute sa famille.

# En soutien à nos aînés de plus de 70 ans et aux personnes vulnérables



Dès les premiers jours du confinement, la distribution des courses alimentaires et des médicaments a été instaurée par le CCAS en direction de nos aînés de plus de 70 ans qui le demandent et aux personnes vulnérables.

Ayant rejoins leur poste de travail depuis le 11 mai et la prudence face au virus étant toujours d'actualité, les agents municipaux ont été remplacés par des bénévoles afin de poursuivre ce service de livraison à domicile. Un grand merci à eux !

### Comment bénéficier de la livraison des courses à domicile ?

Adressez votre demande en ligne à : [liste-courses.say78.fr](http://liste-courses.say78.fr)

### Comment signaler une personne vulnérable ?

Adressez votre signalement à : [solidarite.say78.fr](mailto:solidarite.say78.fr)

Nota : Le service de livraison à domicile a été étendu aux médicaments. Prendre contact avec votre pharmacie : Pharmacie du Centre : 01 30 41 43 95 Pharmacie de la Martinière : 01 30 41 43 38

**Si vous n'avez pas eu accès aux versions numériques de l'Éclair en avril et mai lors du confinement.**

# Rambol aide les soignants

Au plus fort de la crise sanitaire, nos soignants ont cruellement manqué d'équipements pour se protéger eux-mêmes du virus. Les médias ont signalé l'élan de générosité dont ont fait preuve certaines enseignes et particuliers en offrant une partie des équipements manquants et repas aux soignants.

Chez nous, l'entreprise Rambol, le célèbre fabricant du fromage aux noix, a offert plus de 500 blouses jetables. Elles ont été distribuées aux personnels soignants et associations d'aide à domicile. Merci à l'entreprise et à son directeur M. Grappe.

### SOYONS RESPONSABLES

# Des masques pour tous

En deux distributions en boîte aux lettres, la commune a orchestré la remise de trois masques par Arnolphiens de plus de 10 ans afin d'accompagner le déconfinement.

Au préalable, lors du confinement, des masques avaient été prioritairement distribués aux personnels soignants de la commune, puis dernièrement aux commerçants et aux bénévoles actifs des associations.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Trois masques lavables par Arnolphiens de plus de 10 ans ont été distribués en boîte aux lettres. La mairie a tenu une distribution complémentaire au Colombier du 15 au 23 mai pour les foyers de plus de 2 personnes âgées de plus de 10 ans. Pour les familles n'ayant pas fait cette demande complémentaire, faites-le savoir en ligne à l'adresse [demande.say78.fr](http://demande.say78.fr)

# Reprise de la restauration scolaire



Dès le 12 mai, près de 180 jeunes écoliers arnolphiens ont retrouvé le chemin de l'école, à raison, pour la majorité d'entre-eux, de deux jours de classe par semaine, définis par l'équipe enseignante de chaque école et communiqués aux familles.

De son côté, la commune assure les accueils périscolaires du matin, du midi et du soir.

### Retour à la cantine

Dès le lundi 8 juin, l'accueil périscolaire du midi retrouvera un fonctionnement normal avec un repas chaud pris à la cantine pour tout enfant inscrit à l'accueil périscolaire du midi avant le 25 mai.

Le tarif de l'accueil périscolaire du midi retrouvera alors sa tarification initiale d'avant le confinement.

Pour toute nouvelle inscription à l'accueil périscolaire après cette date du 25 mai, les parents devront encore fournir un repas froid non réfrigéré. L'enfant retrouvera en effet un repas chaud à la cantine, que dans un délai correspondant à la semaine en cours plus deux semaines pleines. Par exemple, pour une inscription effectuée le mardi 9 juin, l'enfant bénéficiera d'un repas chaud à la cantine dès le lundi 29 juin. Depuis le confinement, ce délai est nécessaire au prestataire fournissant les repas.

### Inscription aux activités périscolaires :

[periscolaire-deconfinement.say78.fr](http://periscolaire-deconfinement.say78.fr)

Précision : À la cantine, les enfants seront répartis à raison de deux par table et les repas seront servis à l'assiette par le personnel municipal afin de respecter les règles sanitaires.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Si j'ai plus de 70 ans, est-ce que la commune m'appelle ?

Non, fort heureusement on peut avoir plus de 70 ans, être en relative bonne santé et ne pas avoir besoin d'aide particulière.

Le CCAS dispose d'une liste d'Arnolphiens constituée à partir du fichier canicule mis à jour chaque année à l'approche de la saison estivale. Suite à différents signalements de personnes vulnérables, ce fichier a été actualisé en pleine crise sanitaire. Elles ont toutes été jointes par les agents du CCAS pour connaître leurs éventuels besoins.

Ce sont souvent la famille, les amis, les voisins qui alertent d'une situation et contactent la mairie à [solidarite.say78.fr](mailto:solidarite.say78.fr)

### PRÉVENTION

## Plan canicule

En prévision d'une éventuelle canicule cet été, la commune, par l'intermédiaire du CCAS, invite les personnes âgées et les personnes handicapées à se faire connaître, afin de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Cette inscription est réalisée par la personne concernée ou son représentant légal. Cette démarche est volontaire.



**Coupon à découper et à faire parvenir au CCAS**  
Mairie - Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines  
[ccas@say78.fr](mailto:ccas@say78.fr) - Tél. 01 30 88 25 20

Nom : ..... Prénom : .....  
Age : ..... Personne handicapée : Oui  Non   
Adresse : .....  
N° de téléphone : .....  
Service intervenant à domicile (le cas échéant) : .....  
Personne à contacter en cas d'urgence (le cas échéant) : .....



# 57 anciennes auberges et vieilles demeures

Un 10<sup>e</sup> ouvrage sur l'histoire de la commune est en cours d'édition. Il devrait être disponible courant décembre après souscription.



L'histoire de notre commune est intarissable, à moins que ce soit l'amour et l'attachement de Marie-Josèphe et Jean-Claude Houssinot pour Saint-Arnoult-en-Yvelines qui est à l'origine d'un 10<sup>e</sup> livre prochainement édité par la Société historique et archéologique.

Une chose est certaine, les archives auxquelles se réfèrent le couple, qu'elles soient communales, départementales, paroissiales, diocésaines ou notariales sans omettre l'inventaire des monuments historiques, regorgent d'informations qui laissent à confirmer « que l'histoire du Monde passe par Saint-Arnoult-en-Yvelines », pour reprendre la formulation fétiche de Marie-Josèphe Houssinot.

En préparation depuis 3 ans, ce nouvel ouvrage a été bouclé durant le confinement. Il relate l'histoire de 57 anciennes auberges et vieilles demeures de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Il en donne pour chacune d'elles la localisation, généralement le long de la rue Haute dénommée aujourd'hui la rue Charles-de-Gaulle, le nom, l'enseigne, la censive (impôt dû par le propriétaire de l'établissement au seigneur), leurs légendes, le nom des propriétaires à la date de 1912, mais aussi les rues de la commune ayant adopté leur nom. L'ouvrage sera richement illustré.

En pleine fleur de l'âge, respectivement 88 et 87 printemps, Marie-Josèphe et Jean-Claude Houssinot ont encore plus d'un titre dans leur sac. Les prochains ouvrages pourraient être : La grande chronologie de Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Arnoult-en-Yvelines sous la Révolution ou encore Les hommes qui ont marqué Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Comme pour les 9 précédents ouvrages, ce titre sera mis en vente sous forme d'une souscription disponible le moment venu dans l'Éclair et dans le prochain bulletin de la Société historique.



L'Auberge du « Dauphin Couronné », témoin de 57 anciennes auberges et vieilles demeures du centre de Saint-Arnoult-en-Yvelines au XVII<sup>e</sup> siècle

# Création d'une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers

**[ Recrutement ce mois-ci ! ]**



« Savoir pour servir », telle est la devise des Jeunes Sapeurs-Pompiers de France, devise qui aura cours également à Saint-Arnoult-en-Yvelines, puisque notre centre d'incendie et de secours situé rue Jean-Moulin ouvre une section de jeunes sapeurs-pompiers.

**Qu'est-ce qu'un jeune sapeur-pompier ?**

Treize à quinze ans (né entre 2005 et 2007) est l'âge requis pour intégrer la formation des jeunes sapeurs-pompiers, garçons et filles. Cette formation s'étale sur 4 années. Le « JSP », jeune sapeur pompier, partage alors avec ses aînés volontaires et professionnels une fois par semaine, le samedi de 9 h à 13 h, la vie en caserne pour y apprendre le métier mais aussi ses valeurs et sa hiérarchie. L'instruction sera théorique, pratique et sportive, sans omettre la participation à des compétitions sportives de niveau départemental, régional voire national en fonction des performances. La présence des jeunes sapeurs-pompiers sera également requise aux commémorations patriotiques.

**Pourquoi devenir jeune sapeur-pompier ?**

Cette formation permet une intégration simplifiée comme sapeur-pompier volontaire. L'accès au concours de sapeur-pompier professionnel est facilité grâce à des bonifications obtenues en qualité de sapeur-pompier volontaire.

**Quelles sont les conditions d'admission à la section de jeunes sapeurs-pompiers ?**

Chaque candidat sera soumis à une commission de recrutement basée sur les indices de la condition physique et sur les acquis en mathématiques et en français. Le tout sera assorti d'un entretien oral avec et sans les parents.

Durant toute la formation du jeune sapeur-pompier, ses résultats scolaires seront aussi pris en compte.

**Quand postuler ?**

Tout de suite ! Les tests d'intégration sont prévus courant juin 2020. Contactez dès aujourd'hui le centre de secours de Saint-Arnoult-en-Yvelines par téléphone au 01 61 08 34 00 ou par mail [jsp.sta@sdis78.fr](mailto:jsp.sta@sdis78.fr)

**[ Si vous n'avez pas eu accès aux versions numériques de l'Éclair en avril et mai lors du confinement. ]**

# Killian Diquet, de San Francisco à Berlin, via Londres et Moscou

La France est un pays reconnu pour son savoir-faire en matière de cinéma d'animation. Ce renom passe également par Saint-Arnoult-en-Yvelines.



Après avoir fait ses classes à l'école Camescasse, au collège Georges Brassens et obtenu un bac littéraire, option audiovisuel, au lycée de Dourdan, le jeune Arnolphien Killian Diquet, a intégré, de la licence au master, L'Institut Supérieur des Arts Appliqués (LISAA), option cinéma d'animation. Un choix justifié par sa passion pour le dessin. « *Tout petit je dessinais des personnages de dessins animés. Un jour, je devais avoir 14 ans, j'ai découvert qu'il y avait besoin de gens pour réaliser les films d'animation et qu'il s'agissait d'un métier* », se remémore Killian, et de préciser : « *Aujourd'hui l'informatique a remplacé le papier et le crayon et c'est toute une équipe de professionnels qu'il est nécessaire de réunir pour créer un film d'animation* ».

En fin de master, Killian endosse les fonctions de réalisateur, designer et de story boarder pour réaliser avec 4 autres étudiants un court-métrage en 2D et 3D d'une durée de 2 minutes 30, intitulé *Drague & Drop*. L'histoire mêle amour et informatique.

### Les premiers lauriers

Présenté à un festival à San Francisco, le film des étudiants remporte le prix du jury, avant d'être projeté au Love Story Film Festival de Londres en octobre 2019. Les jeunes français y avaient été invités et le réalisateur Arnolphien de 24 ans s'est vu remettre le prix du meilleur film d'animation. En plein confinement planétaire, le film a également été nommé à un festival à Moscou et toujours à la demande des organisateurs, il sera du 9 au 11 octobre 2020 au programme du du Interfilm Berlin, Festival d'Animation de Berlin.

Depuis début mars, Killian a obtenu son premier emploi et travaille à la réalisation d'un dessin animé pour France Télévision.

En parallèle, il a conçu une série animée en 2D qui pourrait intéresser une chaîne de télévision. Reste aujourd'hui à trouver un studio pour le financer.

Cette réussite fait figure de la belle victoire pour Killian et sa famille. Atteint depuis le début de sa scolarité de dysorthographe, une professeure de français en lycée lui avait prédit : « *Si par miracle vous obtenez votre bac, vous ne pourrez rien en faire* ».

Découvrez *Drague&Drop* en ligne : [vimeo.com/367025922](https://vimeo.com/367025922)



# Mise en service du Transport à la demande

Si vous n'avez pas eu accès aux versions numériques de l'Éclair en avril et mai lors du confinement.



À fin de désenclaver ses territoires ruraux non desservis par une ligne de bus express, la communauté d'agglomération de Rambouillet Territoires a consulté Île-de-France Mobilités pour instaurer à titre de test un mode de Transport À la Demande (TAD).

Effectif depuis janvier 2020 sur le secteur Ouest du territoire, le Transport À la Demande ne devait être étendu au secteur Est qu'en septembre 2020, puis à notre secteur Sud en janvier 2021.

Le TAD a finalement été étendu depuis mardi 28 avril à l'ensemble du territoire de la CART.

La commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines a souhaité bénéficier également du service. Elle a pour cela rappelé que la ligne express n°10, lors de sa mise en place, ne passait plus dans certains quartiers de la commune. Île-de-France mobilité a donc accepté d'étendre le service à notre commune.

### Où prendre le TAD ?

Aux arrêts de bus suivants :

- Bréau
- Mulette
- Pontbriand
- Zone Industrielle des Corroyés

Demandés par la commune, les secteurs de la Martinière et Papegaut n'ont pas été retenus par la Région.

### Quand fonctionne le service ?

Du mardi au vendredi de 9 h 15 à 15 h 35 et le samedi de 9 h 15 à 18 h 50

### Pour aller où ?

Trois destinations sont possibles

- Gare de Dourdan
- Hôpital de Dourdan
- Ablis-centre (nœud modal des lignes 10 et 11)

### Comment ça marche ?

Réservation de son déplacement possible entre 1 heure et 1 mois à l'avance sur le site Île-de-France mobilités à l'adresse :

[tad.idfmobilites.fr](https://tad.idfmobilites.fr), au 09 70 80 96 63 (du lundi au vendredi, de 9h à 18h) ou sur l'appli TAD Île-de-France.

### Combien ça coûte ?

Les forfaits Navigo, les tickets Ticket t+, Mobilis, Paris visite et Ticket Jeunes week-end sont les titres de transport valides.

À noter : cette extension du service de Transport À la Demande est temporaire.

Retrouvez la documentation du TAD sur le site de la commune la page : [Pratique > transport > Transport à la demande](#)

# David Dumas, nouveau policier municipal



Après 19 ans passés à la police municipale de Paris, David Dumas a donné une nouvelle orientation à sa vie professionnelle mais aussi plus de confort à sa vie familiale depuis son affectation sur notre commune le 1<sup>er</sup> mars 2020, bien plus proche de son domicile que la capitale. « *Durant les 10 premières années à Paris, j'étais affecté à la surveillance générale. Je veillais au respect de la salubrité publique, à la surveillance des parcs, jardins et cimetières ainsi que des installations sportives à l'ouest de Paris, dans les 15, 16 et 17<sup>e</sup> arrondissements. J'intervenais pour limiter les troubles liés à la consommation de drogue et d'alcool.*

Puis, j'ai voulu connaître les moyens mis en œuvre pour sortir de la rue toutes ces personnes que je « *chassais* » des lieux dont j'avais la surveillance.

En 2012, à ma demande, j'ai alors rejoint l'unité d'assistance aux sans abri, au nord Paris, dans les 18, 19 et 20<sup>e</sup>, la Porte de la Chapelle et la place Stalingrad. Je passais d'une fonction de répression à celle de prévention et d'assistance à personne. Au fil des années, la nature de l'assistance aux sans abris a évolué vers l'assistance à personnes vulnérables, liée au nouveau contexte migratoire. La priorité de nos actions s'est alors tournée vers les personnes vulnérables : enfants, femmes et familles.

Il fallait leur trouver un hébergement et des soins d'urgence avec pour objectif l'insertion par l'emploi et la scolarisation des enfants. Durant ces années, j'ai connu quelques « *belles sorties de rue* ». Pour autant, elles sont rares, car conditionnées par une réelle volonté d'intégration, qui s'oppose bien souvent à une volonté de se satisfaire de la mendicité très lucrative...

Ma venue à Saint-Arnoult-en-Yvelines me permet d'accorder plus de temps à ma propre famille et de découvrir de nouvelles missions, notamment celles liées au pouvoir du code de la route, auquel n'a pas accès la police municipale de Paris. Une frustration lorsqu'on est appelé par des administrés pour constater des infractions au code de la route, pour lesquels on n'est pas habilité pour intervenir.

Bienvenue à David Dumas et à sa famille.

# Les travaux en ville

Si bon nombre des travaux d'entretien et de maintenance des bâtiments est réalisé par les services techniques municipaux, il était essentiel pour la commune de permettre aux entreprises de retrouver de l'activité économique dès le déconfinement, notamment pour des travaux de rénovation de voirie.

Les agents des services de la commune ont mis en place la signalétique en dehors et dans les écoles afin de garantir la distanciation physique tant entre les familles, qu'entre les enfants et les enseignants.



Un avaloir d'égout et une partie de la bordure de trottoir ont été changés rue Charles-de-Gaulle.



Un affaissement de chaussée a été comblé rue de l'Église.



L'ensemble des huisseries de la mairie a été changé. Le bois a été privilégié.



Après sa rénovation intérieure, le club collège a retrouvé une couleur neutre en extérieur. Une fresque réalisée par les adolescents redonnera des couleurs au lieu.



Dorénavant, la portion de la rue des Remparts située le long de l'ancienne friche des abattoirs dispose d'un trottoir praticable par tous. Des dalles podotactiles ont été mis en place au niveau des passages piétons.



La signalétique routière a bénéficié d'un nettoyage de printemps.



Des moustiquaires ont été posées aux fenêtres de la crèche « Les lapins bleus ».



Le bureau de la directrice de l'accueil de loisirs a pris place dans un box flambant neuf. Son ancien bureau va ainsi permettre la création d'une infirmerie et d'un espace de repos pour les animateurs.



En différents points de la commune, différents avaloirs d'égout ont nécessité une réfection totale.

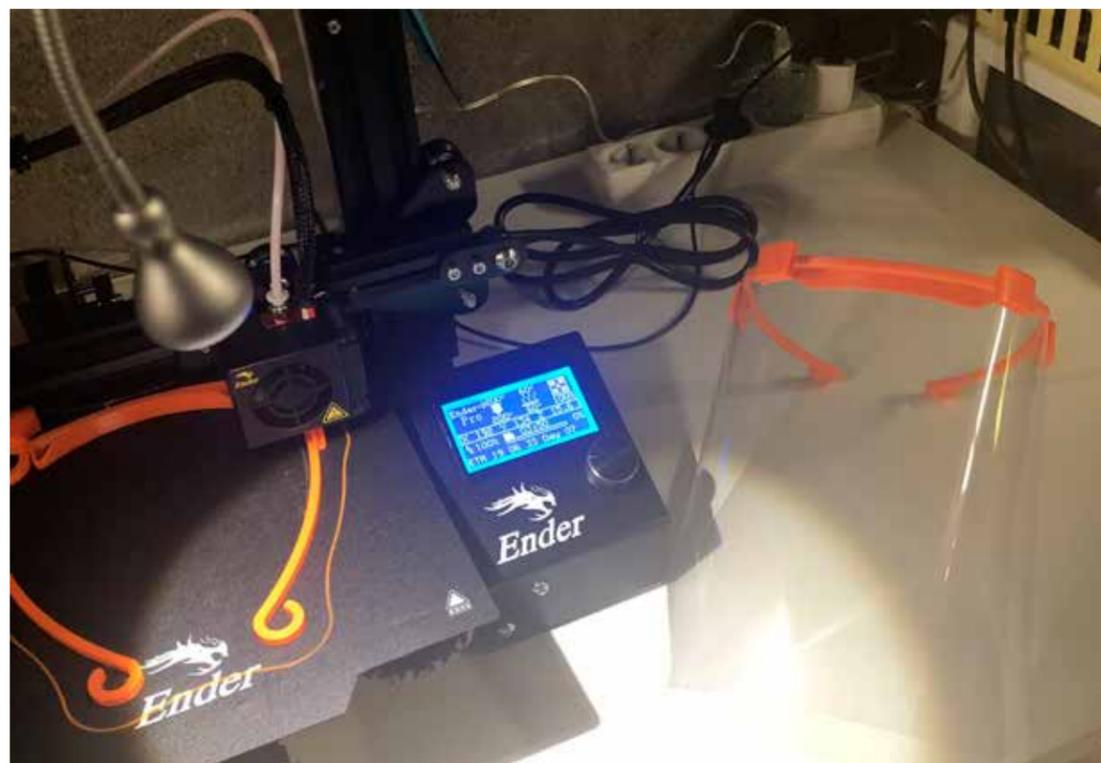


Tonte et entretien des parterres sont menés par les agents des espaces verts.



# Les Makers, ces bricoleurs du numérique

Internet est un excellent outil de communication et de partage. On en connaît tous les travers, mais on ignore bien souvent la communauté des Makers qu'elle a engendré, ces nouveaux Géo Trouvetou du numérique, passés de l'ère du pixel à la réalisation d'objets bien palpables, avec pour idéologie commune, le partage des fichiers.



Le monde du Do-It-Yourself (littéralement : « faites-le vous même ») est devenu digital, et comme tout ce qui devient digital, il en ressort transformé. C'est ce que nous appelons maintenant le « mouvement des makers ». Si la définition exacte de Makers est un peu imprécise, vous pouvez l'imaginer comme « la génération de l'internet créant des choses physiques plutôt que des pixels sur des écrans ».

Certains makers disposent d'une imprimante 3D. En cette période de crise sanitaire, toutes les précautions pour empêcher la propagation du virus sont exploitées.

Ainsi l'ICAM, école d'ingénieurs, a imaginé une poignée de porte qui s'actionne avec le coude et s'adapte aux poignées de portes existantes.

Dans le même objectif, des visières sont également réalisables à partir d'une imprimante 3D.

## Les makers : la liberté de concevoir et de partager

### Imprimante 3 D, mais pas que...

Le terme maker n'est pas exclusivement réservé aux usagers d'imprimante 3 D, qui confectionnent des objets en PLA, un polymère obtenu à partir d'amidon de maïs et biodégradable en compostage industriel.

Le maker est aussi l'utilisateur de machines numériques (CNC) qui permettent d'usiner différents types de matériaux. Les objets sont conçus à la maison sur ordinateur, puis produits sur une petite machine. L'objectif est de créer facilement un objet personnel ou une maquette de présentation.

### Électronique libre

Le maker peut également être adepte d'électronique. Il assemble seul à partir de schémas dits ouverts, rendus accessibles à tous sur la toile.



Car le trait essentiel qui unit les makers, reste le partage de la connaissance, le tout pour confectionner à moindre coût.

Dans le domaine de l'électronique, les makers trouvent des idées, des plans de produits qu'ils peuvent modifier à leur guise. Internet regorge de milliers de tutoriels et cours, ainsi que de présentations de réalisations et projets menés à terme. On y trouve tout aussi bien les données pour fabriquer un pèse-ruche qu'une centrale d'intrusion avec caméra ip ou encore un arrosage automatique pour son jardin. Des lieux de discussion permettent de trouver de l'aide en cas de difficulté.

### Internet : une banque de données

Le partage est mondial. Par exemple, un outil peut être conçu au Brésil pour s'adapter à une fourchette et permettre à une personne atteinte d'une pathologie particulière de porter les aliments à sa bouche de façon auto-

nome. Cet outil est publié sur Internet avec les fichiers nécessaires à son impression en 3D. Il est alors possible de l'imprimer en France pour un proche éprouvant les mêmes difficultés.

## Les logiciels libres : le code en partage

L'appellation « logiciels libres » ne signifie pas « logiciels gratuits », mais « logiciels ouverts ». Le code est connu et partagé. On peut en connaître intégralement le fonctionnement interne. On peut également le modifier pour l'adapter. Le coût lié aux logiciels libres repose principalement sur l'expertise des équipes de développement et de maintenance, qui assurent une évolution régulière de ces logiciels et en font bénéficier toute la communauté du logiciel libre.

Notre commune a la volonté d'héberger les fichiers et les données de ses administrés sur des serveurs situés en France et de privilégier l'usage de logiciels libres. Raisons pour lesquelles, depuis mars 2019, le portail des outils de messagerie, d'hébergement et de partage de fichiers ainsi que de visioconférence de l'ensemble des postes informatiques de la mairie est 100 % « made in France » et géré par l'entreprise française Worteks.

### Un choix arnolprien pertinent et reconnu

Le Socle Interministériel de logiciels libres est un catalogue listant les logiciels libres recommandés aux administrations et service d'État. Créé en 2014, dans sa dernière mise à jour 2020 on y retrouve les outils mis en service à la mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines, à savoir :

- Bluemind : messagerie électronique
- NextCloud : Partage de fichiers
- LibreOffice (Collabora) online : rédaction collaborative
- Jitsi : webconférence
- Rocketchat : messagerie instantanée
- BigBlueButton : logiciel de Visioconférence
- 7zip : Logiciel facilitant l'archivage des données
- OCS Inventory : Agent OCS Inventaire, téléploiement et découverte du réseau
- Asqatasun : Vérification de la conformité de l'application aux règles d'accessibilité
- Audacity installé sur les PC fournis aux écoles pour la manipulation de données audio numériques
- EOLE AMON installé dans les écoles élémentaires : Pare-feu réseau et web
- Framadate, utilisé en mairie : Sondage pour trouver des dates communes
- GLPI, utilisé à la mairie : Gestion de parc et suivi d'incidents
- GreenShot : Capture d'écran
- Inkscape : Logiciel de création et traitement d'images vectorielles
- KeePass, installé sur tous les postes de la mairie : Gestion de mots de passe
- LemonLDAP : Authentification sur W'sweet)
- LibreOffice, installé sur tous les postes de la mairie : Suite bureautique gratuite
- MariaDB, utilisé en mairie pour la base de données du logiciel scolaire et périscolaire : Système de gestion de base de données
- Notepad++ : Éditeur de texte libre générique pour windows
- PDFSam Basic : Outil de fusion, extraction et découpage de fichiers PDF.
- Firefox Qwant : Moteur de recherche Qwant
- SutraPDF : Lecture simple de fichier PDF
- VLC, installé sur les PC fournis aux écoles : Lecteur multimédia
- WAPT Community, utilisé en mairie : Déploiement, mise à jour et suppression des logiciels et des configurations sur un parc Windows

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans sa lettre d'information de mai 2020, la société worteks annonce que la ville de Marseille a été victime en mars dernier d'une cyberattaque. Elle a fait basculer ses 8000 utilisateurs en 12 heures sur W'sweet, la solution qu'utilise notre commune depuis deux ans dans le cadre de sa politique de logiciels libres. Une belle démonstration du savoir-faire de cette société française, Worteks.

## État civil

### Nos nouveau-nés

PEREIRA TEIXEIRA Louise,  
le 07/04/2020

### Ils nous ont quittés

LEVAK Vladimir,  
le 13/04/2020

SCHLAGETER Margot,  
le 08/04/2020

## En bref...

### Pas de bus PMI

Le département des Yvelines informe que le BUS PMI ne circulera pas jusqu'à nouvel ordre. Depuis début mai, en prévision du déconfinement, l'institution consulte les communes desservies sur la mise en place dans chacune d'elles des consignes et gestes barrières afin de préserver la sécurité des familles.



Mardi 16 juin de 14 h à 19h, collecte exceptionnelle de sang à la salle des fêtes Le Colombier. Prenez rendez-vous sur [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

### BALAYAGE

## Libérez la chaussée !



22 juin (secteur vert)

23 juin (secteur bleu)

24 juin (secteur orange)

Merci de libérer la chaussée pour permettre le passage de la balayeuse en enlevant vos véhicules.

Retrouvez les zones concernées par secteur : [balayage.say78.fr](http://balayage.say78.fr)



# PRÊTS À EMPORTER

## SIMPLE ET SANS CONTACT !

Aucun risque ne sera pris pour votre santé ou la nôtre.  
Le virus circule toujours, ne l'oublions pas !

1

### CHOISISSEZ LES DOCUMENTS

Sur le catalogue en ligne : [mediatheque.say78.fr](http://mediatheque.say78.fr)  
Appelez-nous / écrivez-nous, nous prendrons vos commandes

2

### RÉSERVEZ OU COMMANDEZ

Réservez en ligne en vous connectant à votre compte adhérent  
Ou envoyez-nous par mail votre liste ou appelez-nous

3

### VENEZ CHERCHER VOS PRÊTS

Présentez-vous à la médiathèque dès confirmation  
Service ouvert **le mardi / jeudi / samedi de 14h à 17h**

4

### BON À SAVOIR

- . Prenez rendez-vous pour rapporter vos retours
- . Seuls les documents présents dans nos rayons sont accessibles.
- . N'oubliez pas de venir avec votre sac !

## LE PORT DU MASQUE EST FORTEMENT RECOMMANDÉ

**Médiathèque "Les yeux d'Elsa"**

Place du Jeu de Paume

01 30 59 38 13

[mediatheque@say78.fr](mailto:mediatheque@say78.fr)